



Communiqué commun du CODEF et des maires du bassin minier : Jean-Claude Lagrange, Maire de Sanvignes, Alain Philibert, Maire de Saint Vallier, Hervé Mazurek, Maire de Blanzky et Marie-Claude Jarrot, Maire de Montceau les Mines

Notre combat se poursuit.

Parce que nous ne pouvons nous résoudre à voir l'activité du centre hospitalier Jean Bouveri privée de chirurgie du seul fait de décisions administratives que nous contestons.

C'est ce message que nous avons tenté de faire passer à Monsieur le Directeur général de l'ARS il y a quelques jours, forts de cette volonté collective et inébranlable des différents élus du bassin minier, des représentants du CODEF et d'une pétition riche de quelques 4525 signatures.

Il semble pourtant qu'une fois encore, les arguments que nous avons avancés, et ils sont nombreux, n'aient pas reçu l'écoute favorable de Monsieur Pribile qui a préféré mettre en avant le plan « Ma santé cap 2022 » dont la discussion au Parlement empêcherait à ce jour de s'engager sur le maintien de la chirurgie ambulatoire sur le site de Jean Bouveri. Cela n'est pas acceptable et nous ne pouvons nous y résoudre.

À maintes reprises, nous avons dit notre incompréhension.

Rien n'empêche en effet, et c'est là le sens des hôpitaux de bassin de vie, d'imaginer que des actes chirurgicaux simples puissent continuer à être effectués tels que cataracte, canal carpien, arthroscopie ou autre réduction de fracture qui, dans le corps des discussions pourraient être considérées comme des activités de premier recours ne nécessitant plus d'auto-risation chirurgicale stricto sensu.

Nous refusons donc de nous plier devant ce verdict administratif que rien ne saurait justifier si ce n'est une décision qui ne prend pas en compte les attentes et les besoins d'une population qui se retrouve ainsi prise en otage.

Avec les habitants, avec tous les élus et notamment les 51 maires de notre bassin de vie qui nous soutiennent, nous poursuivrons notre combat pour tous les habitants de notre territoire. Pour faire en sorte que dans la loi en préparation, le concept « d'hôpital de proximité » intègre la chirurgie de premier recours.

Le 17 Mars 2019